



## INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT  
**Présentiel**

MODE DE PARTICIPATION  
**AEFR**  
**75008 - Paris**  
**58, rue de Lisbonne**

DATE  
**Mardi 21 novembre**

LIEU  
**58, rue de Lisbonne**  
**75008 Paris**

PARTICIPATION  
**60 €**

INSCRIPTION  
**[www.aefr.eu](http://www.aefr.eu)**

CONTACT  
**[contact@aefr.eu](mailto:contact@aefr.eu)**  
**01 70 98 06 53**

# Matinale

## Matinale avec Agnès Bénassy-Quéré : La Finance non-bancaire : des contours flous, des risques croissants, un encadrement réglementaire lacunaire

Replay de la matinale :

Alors que la finance non-bancaire représente presque la moitié du total des actifs financiers mondiaux, la connaissance de ce secteur est encore très imparfaite et ses connexions avec le système bancaire traditionnel sont parfois très mal identifiées, tout comme son rôle dans le financement de l'économie réelle.

Définir par la négation (non-bancaire) est une première étape, mais il est nécessaire de catégoriser et d'analyser plus finement ce vaste ensemble regroupé sous le terme de *Non-bank financial institutions* ou *Intermediaries* (NBFIs). Certains de ces acteurs sont déjà régulés, généralement dans une logique de protection des investisseurs (assurances, fonds de pension, véhicules d'investissement collectifs). Dans une optique de stabilité financière, il est impératif d'approfondir notre compréhension des interactions entre ces différents acteurs et leurs interconnexions avec le reste du système financier.

Ces acteurs non bancaires présentent des profils de risque très différents, mais peuvent concentrer d'importants risques de liquidité, et recourir au levier financier, potentiellement de façon significative. Dans le même temps, ils n'ont pas accès à la banque centrale pour leur financement, ni comme prêteur en dernier ressort. Compte tenu de la croissance de la finance non bancaire au cours des dernières années, de l'ampleur des actifs financiers

qu'ils portent, les risques pour la stabilité financière globale qu'ils représentent doivent désormais être considérés comme systémiques. La nécessité de mieux les encadrer n'en est que plus manifeste.

Nous avons tiré des leçons de la crise financière de 2008 en reconnaissant la dimension systémique des banques. Il serait sage de ne pas attendre la prochaine crise pour prendre pleinement conscience de celle des NBFi.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Bénéficier de la vision des régulateurs
- Se projeter sur les évolutions réglementaires
- Posséder une connaissance approfondie de la structuration du secteur des NBFi